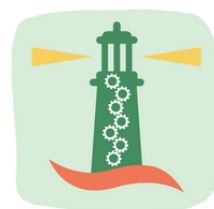


Outils pratiques pour les CRTE et toutes les démarches de transition - résilience

N°6 DÉVELOPPER LA PARTICIPATION DES ACTEURS ET HABITANTS À SON PROJET DE TERRITOIRE

Face à la complexité des enjeux climatiques, écologiques, énergétiques, sociaux... aucun acteur isolé n'a la solution. La mobilisation et participation de tous les acteurs du territoire dans leurs diversités est indispensable pour planifier et construire ensemble ces transitions. Initiatives citoyennes, associations, entreprises, acteurs socio-culturels, habitants, agriculteurs... : tous sont concernés et importants à associer à sa démarche de transition. La démarche de transition est en effet l'occasion d'enclencher une mobilisation et une mise en mouvement des acteurs du territoire.



**REPLAY DU
WEBINAIRE N°6**

QUELS BÉNÉFICES POUR MON TERRITOIRE ?



Créer une **DYNAMIQUE COLLECTIVE** pérenne et renforcer le **POUVOIR D'AGIR** de chacun face aux transitions en améliorant la **CONFIANCE** des acteurs dans les politiques publiques



Construire une démarche de transition **ANCRÉE ET ADAPTÉE** au territoire en écoutant les **BESOINS CONCRETS** de la population, ses contraintes et envies d'agir



Mieux **RÉPONDRE AUX ENJEUX MULTIPLES** et interdépendants des transitions et améliorer les politiques publiques **EN CROISANT DIFFÉRENTS REGARDS** et expertises (dont l'expertise d'usage)



Faire émerger des idées et **SOLUTIONS NOUVELLES** en co-construisant des solutions collectives et en développant les **INITIATIVES CITOYENNES DE TRANSITION**.

1

EXPÉRIENCE PHARE : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU DOUBS BAUMOIS CO-CONSTRUIT SON CRTE AVEC UN "FORUM ACTEURS"

p.2

2

OUTIL PHARE : LES QUESTIONNEMENTS CLEFS DE LA BOUSSOLE DE LA PARTICIPATION

p.4

3

POUR ALLER PLUS LOIN : MÉTHODES ET TRAVAIL DANS LA DURÉE

p.6

4

PAROLES D'ACTEURS : RETOURS SUR LE WEBINAIRE N°6

p.8

1- LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU DOUBS BAUMOIS CO-CONSTRUIT SON CRTE AVEC UN "FORUM ACTEURS"



La Communauté de Communes du Doubs Baumois, située en Bourgogne-Franche-Comté, est composée de 58 communes, soit plus de **16 000 habitants**.



Le point de départ : un foisonnement d'études thématiques et sectorielles à rassembler pour nourrir les réflexions des élus, puis de tous les acteurs

En 2021, la communauté de communes du Doubs Baumois et la commune de Baume-les-Dames sont engagées dans plusieurs démarches de revitalisation et de développement durable de leur territoire (TEPOS, PCAET, PVD, ORT, Leader...). Pour l'élaboration concertée de leur Contrat de Relance et Transition Écologique (CRTE), elles bénéficient d'un accompagnement du Cerema avec l'ANCT, consistant à :

- l'appui à la construction d'un diagnostic global du territoire à partir de toutes les études thématiques existantes
- l'animation d'un atelier de travail collaboratif avec les élus pour co-construire le diagnostic territorial
- la préparation d'un atelier collaboratif "Forum Acteurs" entre élus et acteurs du territoire

1 Synthétiser les études existantes : Faire émerger les principaux Atouts - Faiblesses - Opportunités - Menaces (AFOM) du territoire

Pour préparer le socle de la co-construction du diagnostic territorial, les équipes du Cerema et de la Communauté de Communes ont conçu **16 posters thématiques** résumant les principaux Atouts - Faiblesses - Opportunités - Menaces (AFOM) du territoire, à partir des études thématiques et sectorielles existantes (études liées au SCoT, diagnostic TEPOS, Contrat local de santé, contrat CAF, diagnostic du PETR, contrat de ruralité...).



2 Organiser un atelier élus : Identifier des enjeux partagés sur le territoire

Cet atelier s'est tenu le 25 août 2021. Lors de cet atelier, 80 élus du territoire (maires et conseillers communautaires) ont été invités à partager les analyses des posters thématiques en petits groupes collaboratifs, à énoncer les enjeux principaux qui en découlaient à **repérer les acteurs de la société civile à associer pour chaque thématique**.

3 Le "Forum acteurs" : Co-construire une stratégie pour le territoire

Ce Forum, qui a eu lieu en octobre 2021, a été **co-organisé** avec la Communauté de communes et la DDT, en le préparant à partir des questions clefs de la Boussole de la participation (cf Outil phare ci-après) : Pourquoi et jusqu'où concerter ? Qui concerter ? Selon quelles modalités ? Une cartographie des acteurs à associer a été réalisée et un déroulé d'animation détaillé a été produit. Enfin, les animateurs d'ateliers ont bénéficié d'une **séquence de formation pour co-animer** les sous-groupes de travail.

Ce Forum a rassemblé plus d'une **soixantaine de participants** autour de l'invitation à réfléchir à "Quel sera le futur du Doubs Baumois ?", invitation lancée à un large panel d'habitants et acteurs de la Communauté de Communes du Doubs Baumois, identifiés lors de l'atelier élus précédent. Les objectifs étaient de partager et enrichir le diagnostic de territoire et ses enjeux, de formaliser un **projet de territoire partagé**, tout en **recueillant des idées d'actions et de projets concrets** pour réussir la transition écologique du territoire et préparer le plan d'actions du CRTE.

Une **grande variété d'acteurs** s'est mobilisée : **publics** (élus de la Communauté de communes, élus et techniciens du PETR, de la DDT), **parapublics** (office de tourisme, chambre d'agriculture, centre d'information jeunesse...), **privés** (chambre d'hôtes, entreprises de différents secteurs), **associatifs** (Croix rouge, maison de l'habitat, associations de petite enfance, associations écologiques...) et **citoyens** (habitants et micro-entrepreneurs).



A leur arrivée, les participants ont reçu un **livret acteurs**, dans lequel ils étaient invités à inscrire leurs réactions suite aux éléments de diagnostic présentés dans les posters thématiques, au cours d'une "découverte déambulatoire". Après la phase de diagnostic du territoire, ce panel d'acteurs du Doubs baumois s'est regroupé en ateliers de travail pour proposer des priorités et des pistes d'actions à mener dans le cadre du Contrat de relance et de transition écologique (CRTE). Enfin, une balade de synthèse a permis de partager l'ensemble des productions.

A l'issue de ces rencontres, une stratégie pour le CRTE du territoire a été élaborée, déclinée en **5 axes prioritaires**:

- Un territoire **accessible**, de proximité, décentralisé et équilibré
- Un territoire de **sobriété** et de qualité
- Un territoire **auto-suffisant**
- Un territoire **solidaire**
- Un territoire **singulier**, identitaire

Aujourd'hui, la Communauté de communes souhaite renouveler ces temps d'échanges et de co-construction participative avec ses habitants et acteurs du territoire tout au long du CRTE. Cependant, le manque d'ingénierie interne d'animation freine la poursuite de cette mobilisation dans la durée. La Communauté de communes recherche pour l'avenir des appuis méthodologiques externes pour l'accompagner dans la poursuite des concertations citoyennes.



Quels bénéfices de cette méthode pour le territoire ?

- Construire le **projet de territoire en le partageant avec l'ensemble des acteurs** au-delà des élus
- **Impliquer davantage les communes du territoire dans la transition écologique**

2 LES QUESTIONNEMENTS CLEFS DE LA BOUSSE DE LA PARTICIPATION



POUR OBTENIR L'OUTIL : ÉCRIRE À BOUSSELE-PARTICIPATION@CEREMA.FR

La Boussole de la participation est une **application libre et gratuite** proposée par le Cerema, qui aide à concevoir, mettre en œuvre et suivre une démarche participative grâce à **un pas-à-pas des questions à se poser**. Elle repose sur la Charte de participation du public, élaborée en 2016 à l'initiative du Ministère de la Transition Écologique.



POURQUOI

Pourquoi engageons-nous une démarche participative ?
Qu'est-ce que nous en attendons ?
A quoi va-t-elle servir concrètement ?



SUR QUEL SUJET

Quel est le cadre de la participation ?
Quel est son objet ?
Qu'est-ce qui est mis en débat ?
Quels sujets seront abordés ?
Sur quoi demande-t-on précisément de s'exprimer ?
Quelles sont les limites (ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas...) ?



AVEC QUI

Quels sont les acteurs concernés par le projet ? Sont-ils disponibles ? Où sont-ils ?
Quelles sont leurs compétences respectives ?
Qui souhaite-t-on associer, comment mobiliser tout le monde, comment atteindre même les plus éloignés ?

Pour des démarches territoriales de transition, il est important de mobiliser une grande diversité d'acteurs en complément des traditionnels partenaires institutionnels, l'hétérogénéité étant un levier pour l'intelligence collective : entreprises, gros consommateurs d'énergie et d'eau du territoire, agriculteurs, associations, acteurs socio-culturels... , mais aussi les collectifs citoyens agissant pour les transitions.

Voir :

- [cet exemple de cartographie des acteurs selon les ODD](#)
- [la plate-forme Transiscope repérant les initiatives citoyennes locales](#)

JUSQU'OU



Quel degré d'implication des différents acteurs ?



Échelle de la participation simplifiée (Sherry Arnstein)



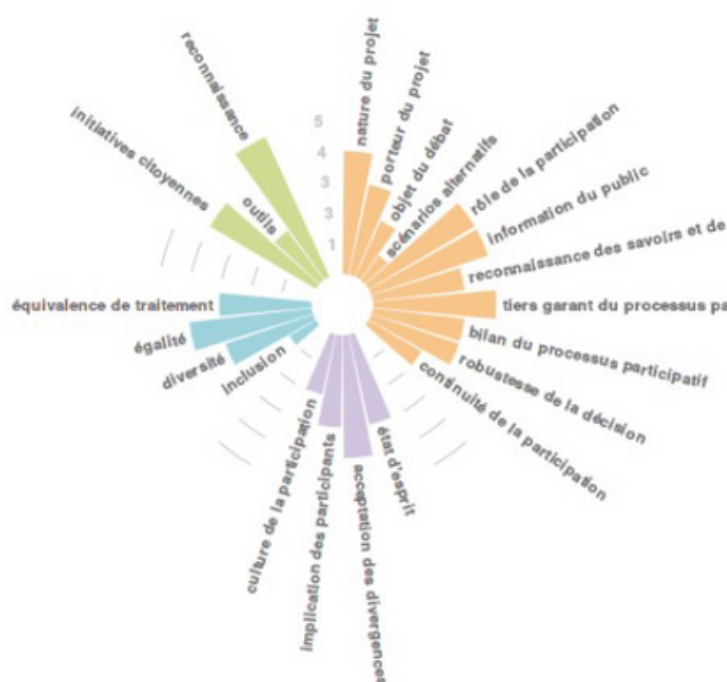
Combien de temps et quels sont les moyens disponibles pour chaque étape ? Quel échéancier ?

Le territoire peut s'appuyer sur la participation du public à chaque étape de l'élaboration et de sa mise en œuvre de son projet, en particulier de son CRTE : diagnostic, projet de territoire, plan d'actions, tour de table et maquette financière, lancement des actions, évaluation et évolution du projet. Il est notamment possible d'engager une participation au projet du territoire même si le contrat a déjà été signé, dans l'objectif de partager plus largement la vision stratégique et de l'enrichir.

En effet, inscrire la participation dans un continuum facilite la confiance et la coopération entre acteurs et donne de la lisibilité au projet.

Comment informer et former les participants à la prise de parole ?
Quelles sont le cadre, l'objectif, les règles du jeu de leur participation ?
Quel est le rôle des élus ?
Quels outils et méthodes utiliser, comment les mixer pour toucher des publics variés ?
Quand et comment organiser la restitution ?

Comment organiser la capitalisation et prendre en compte tous les avis, propositions et contributions ?
Comment faire un retour aux participants des résultats et décisions issus de la participation ?
Comment expliquer les choix effectués ?
Comment évaluer la démarche participative ?
Comment poursuivre la participation dans le temps et avec quels moyens ?



A l'issue d'un travail sur l'ensemble de ces questionnements, le territoire est à même d'engager son processus participatif. Outre ce questionnaire, la boussole propose également de rendre compte de manière visuelle des points forts et axes d'amélioration du dispositif engagé, sous la forme d'un radar montrant les caractéristiques de la participation selon les 4 articles de la Charte de la participation :

Cadre clair

Esprit constructif

Mobiliser tous

Pouvoir d'initiative

3

POUR ALLER PLUS LOIN : MÉTHODES ET TRAVAIL DANS LA DURÉE

1 RESSOURCES MÉTHODOLOGIQUES

Une fois qu'ont été définis les objectifs, le périmètre, les attendus de la participation (recueillir un avis, échanger des arguments, faire émerger des idées, prendre une décision, agir ensemble..), on peut choisir les méthodes et les outils les plus adaptés. De nombreuses ressources méthodologiques existent pour les territoires, notamment :

Des **repères pour choisir une démarche et des modalités d'animation**, selon ses objectifs, la durée, le public visé... :

- la plateforme québécoise [Communagir](#) propose un moteur de recherche pour choisir son animation puis des déroulés d'animation

- des guides avec un tableau comparatif entre méthodes et fiches pratiques : [Méthodes participatives : un guide pour l'utilisateur](#) (Fondation Roi Baudouin) ou [Démocratie participative - Guide des outils pour agir](#) (FNH)

Chaque temps participatif doit être organisé de manière adaptée au contexte et aux objectifs locaux. Par exemple, voici quelques-unes des activités conduites de manière collective lors d'ateliers accompagnés par le Cerema :

- Partager, le temps d'une **visite**, des réalités concrètes vécues par les habitants et les acteurs du territoire, en partant du vécu pour poser les bases des échanges
- Partir d'une image, d'une photo, d'un symbole, pour amener à l'expression des différents points de vue, et comprendre qu'une même réalité recouvre plusieurs représentations
- Se projeter, en imaginant le futur du territoire, en formulant des visions prospectives positives pour déterminer des axes stratégiques, avec la boîte à outils Visions +21

Voir Fiche N°4 [Mettre en récits sa stratégie de transition avec la prospective](#)

- Analyser les « Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces » (AFOM) du territoire à partir d'un récit métaphorique du territoire : en associant le territoire à un mode de transport et les atouts ou faiblesses à des symboles qui font avancer ou freiner le territoire.

En complément de ces ressources et des accompagnements du Cerema, **l'ANCT propose une offre de services** appelée [Territoires d'engagement / Territoires en commun](#), qui offre un appui aux collectivités souhaitant développer la participation citoyenne dans leur projet : ressources, formation, conseil, financement d'ingénierie partagée.



Enfin, des **guides généraux** permettent d'aborder globalement la démarche participative :

- [Concertar à l'échelle intercommunale, guide pratique](#) (AdCF)
- [Repères avant de se lancer dans une démarche participative](#) (Département de la Gironde)
- [L'évaluation de la participation](#) (ICPC/ Cerema/Planète citoyenne)



2 LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ERDRE ET GESVRE ORGANISE UNE PARTICIPATION EN CONTINU DANS LA DURÉE



La Communauté de communes Erdre et Gesvre est située en Loire-Atlantique en région Pays-de-la-Loire. Elle comporte 12 communes et environ 60 000 habitants.

Pour élaborer sa nouvelle stratégie de développement durable et PCAET, elle s'est appuyée sur les 17 ODD de l'Agenda 2030 et a conduit une démarche participative qui s'inscrit dans les principes de la Charte de la participation du public. Marion Richarte, responsable développement durable de la comcom Erdre et Gesvre explique : « L'intérêt de la démarche Agenda 2030 avec les ODD c'est de positionner la collectivité locale non pas comme le seul acteur qui fait la politique publique mais vraiment comme un mobilisateur, un animateur de réflexion et un facilitateur d'initiatives. » Entre mi 2017 et 2018, de nombreux ateliers de concertation ont été organisés, portant sur le diagnostic, l'élaboration de la stratégie et l'identification d'actions, dont certaines co-construites. Près de 200 personnes ont ainsi participé à ces temps de travail. De nouvelles actions de coopération voire co-portées ont été lancées :

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau Projet Alimentaire de Territoire et d'une stratégie agricole avec différents partenaires du monde agricole
- la mise en place de "Rendez-vous chez l'habitant" pour partager des "trucs et astuces" permettant de faire évoluer les pratiques du quotidien
- la réalisation, avec le Conseil de Développement, d'une cartographie collaborative en ligne mettant en lien les porteurs de projet.

Parallèlement, la communauté de communes a mobilisé le Conseil de Développement comme garant de la démarche participative. Pour ce faire, le Conseil de développement a participé à certains ateliers et a analysé le processus participatif en utilisant la Boussole de la participation (voir pages 4 et 5) et a remis un document de Bilan de la participation qui conclut au bon déroulement de la participation et formule quelques préconisations d'amélioration.



Au début de la nouvelle mandature de 2020, la formulation du projet de territoire, adopté en 2021, donne une place importante à la participation, en proposant un axe sur l'implication des habitants et de la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques.

1 ENGAGER LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET LA POSITIONNER DANS LE TEMPS



Véronique Gandelin,
Directrice Générale des
Services de la CC Doubs
Baumoises

Le fait d'avoir un apport extérieur du Cerema, avec un aspect méthodologique, a conforté les élus et les services dans la démarche participative que nous avons lancée pour nourrir notre CRTE.

Ce forum Acteurs était la suite d'un premier forum : un mois auparavant, on a eu un forum uniquement avec les élus communautaires, qui avait permis de débayer et d'écrire la stratégie du territoire, qui a été soumise à l'avis des acteurs lors de ce second forum. L'idée était ainsi d'élargir la réflexion par rapport aux réflexions habituelles des instances de la communauté de communes, qui sont centrées sur nos compétences.



Géraldine Geoffroy,
pôle Participation au
Cerema Territoires et Ville

Ces démarches participatives permettent à la fois de proposer de nouvelles formes de démocratie, pour élaborer des politiques plus légitimes, plus adaptées au vécu des citoyens, et de travailler collectivement sur les transitions avec les différents acteurs du territoire.



Florence Bordère,
directrice de projets
Stratégies de transition au
Cerema Territoires et Ville

Ces démarches participatives peuvent être mises en place à tout moment dans le projet, pas seulement lors de la phase d'élaboration mais aussi dans celles de mise en œuvre, d'évaluation. Il s'agit d'un processus continu.

2 MOBILISER LES PARTICIPANTS ET SE METTRE EN POSITION D'ÉCOUTE



Karine Lancement,
Cheffe de projet
participation citoyenne
et transitions au Cerema
Centre-Est

Pour mobiliser les acteurs et citoyens, il faut diversifier les réseaux de communication et donc déployer une palette d'outils de mobilisation adaptée à chacun, sans oublier de s'appuyer sur les acteurs relais, le bouche à oreille. La démarche d'aller au-devant des habitants pour les faire participer en direct apporte de la participation. Cela permet de convier une grande diversité d'acteurs, en partant d'un repérage des acteurs qui va chercher jusqu'aux initiatives citoyennes de transition.

De plus, il est important que ce genre de démarche suive un principe d'horizontalité, amenant un peu les élus à descendre de leur piédestal pour être non pas en phase d'argumentation mais en phase d'écoute avec les habitants, en étant un participant au même niveau que les autres.

Ainsi, dans les ateliers, il y a des règles de jeu de bienveillance et d'égalité des points de vue, pour assurer une bonne écoute. Puis, la transparence sur ce qui aura été retenu ou pas et la communication permettent de rendre compte aux participants des suites données à leur implication.

3 LA PARTICIPATION A PERMIS À LA COLLECTIVITÉ DE PRÉCISER LES ENJEUX, DE RELIER SES POLITIQUES PUBLIQUES ENTRE ELLES ET DE METTRE EN LIEN LES ACTEURS



Véronique Gandelin,
Directrice Générale des
Services de la CC Doubs
Baumoïs

Le forum Acteurs a permis de faire ressortir certains éléments que nous avons déjà identifiés avec la communauté de communes mais pas de manière aussi flagrante, et de constater que c'était partagé.

Par exemple, le sujet de la mobilité a été mis en avant par toutes les tables, mais de manière différente : certaines par l'aspect environnemental, d'autres par l'aspect emploi, par exemple en ce qui concerne les jeunes qui n'ont pas le permis.

Des actions sur la mobilité ont démarré assez rapidement ; par exemple, nous avons testé la mise en place d'une ligne régulière entre la gare et la zone d'activités Europolys. Nous réfléchissons également à faire évoluer le transport à la demande, en lien avec le PETR et les communes. Sur ces sujets, le forum Acteurs a fait partie des leviers.

Ce qui est aussi ressorti, ce sont les liens flagrants entre toutes les politiques publiques, entre toutes les thématiques. Les acteurs ont beaucoup communiqué entre eux et ont creusé le lien entre jeunesse, emplois, entreprises, associations, services de proximité... Ça montre tout l'enjeu d'un projet de territoire, car entre l'habitat, l'économie, les services, etc., c'est circulaire : si on veut porter la stratégie du territoire on ne peut pas travailler sans vision d'ensemble, tout est complètement lié.

Comme nous avons connaissance des partenaires dans l'éducation mais aussi dans les entreprises, on a pu imaginer, en discutant lors du forum Acteurs, que les chefs d'entreprises puissent venir présenter leur entreprise directement dans les établissements, pour faciliter les recrutements des entreprises prêtes à former des jeunes. La collectivité a un rôle à jouer de mise en lien.

UNE QUESTION, UN RETOUR D'EXPÉRIENCE ?



Inscrivez-vous sur [Expertises Territoires](#) et rejoignez-nous sur la communauté [Territoires & Transition - Résilience - Climat : Outils Pratiques](#)



Florence Bordère (Cerema) : florence.bordere@cerema.fr et participation@cerema.fr
Romain Briot (Intercommunalités de France) : r.briot@adcf.asso.fr
Agence Nationale de la Cohésion des Territoires : contrats@anct.gouv.fr
Communauté COMETE : territoires-transition@developpement-durable.gouv.fr

Cette fiche s'inscrit dans le cadre d'une série de webinaires « Outils pratiques pour les CRTE et toutes les démarches de transition et résilience » organisée en partenariat avec :



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

2

LES QUESTIONNEMENTS CLEFS DE LA BOUSSE DE LA PARTICIPATION



**POUR OBTENIR L'OUTIL : ÉCRIRE À
BOUSSE-PARTICIPATION@CEREMA.FR**

La Bousse de la participation est une **application libre et gratuite** proposée par le Cerema, qui aide à :

- Définir l'**ambition participative** de son projet
- Concevoir et mettre en œuvre son processus participatif, en se posant les bonnes questions à chaque étape
- Suivre et auto-évaluer sa démarche (bilan des dispositifs, de la communication, du nombre de participants...)



Cette bousse est basée sur la Charte de la participation du public, qui proclame que toute personne doit pouvoir participer à l'élaboration d'un projet qui la concerne. La participation du public est en effet un élément incontournable de l'élaboration de la décision, nécessaire à l'amélioration de sa qualité et de sa légitimité. Elle constitue un facteur déterminant dans la construction de la confiance entre les acteurs, notamment par sa contribution à une plus grande transparence. Elle nécessite pour ce faire la mobilisation des moyens indispensables à sa mise en œuvre.



Charte de la participation du public

Pour améliorer l'efficacité et la citoyenneté
des décisions ayant un impact sur le cadre de vie

Cette charte comporte 4 articles :

- **Article 1** : La participation du public nécessite un cadre clair et partagé
- **Article 2** : La participation du public nécessite un état d'esprit constructif
- **Article 3** : La participation du public recherche et facilite la mobilisation de tous
- **Article 4** : La participation du public encourage le pouvoir d'initiative du citoyen

Ainsi, la Bousse de la participation invite à **préparer et mettre en œuvre sa démarche participative, à travers plusieurs étapes**. Avant de choisir les méthodes et les outils, il est en effet essentiel de définir les objectifs, le périmètre, ou encore les niveaux de participation attendus : recueillir un avis, échanger des arguments, faire émerger des idées, prendre une décision, agir ensemble... Il s'agit ainsi de répondre aux questions clefs ci-dessous :

• > POURQUOI ?

Pourquoi faire cette participation ? Qu'est-ce qu'on en attend, à quoi va-t-elle servir concrètement ? Une démarche participative peut répondre à de multiples objectifs - améliorer un projet en prenant mieux en compte les usages, encourager l'implication citoyenne... Cette question est un préalable à l'engagement de toute démarche.

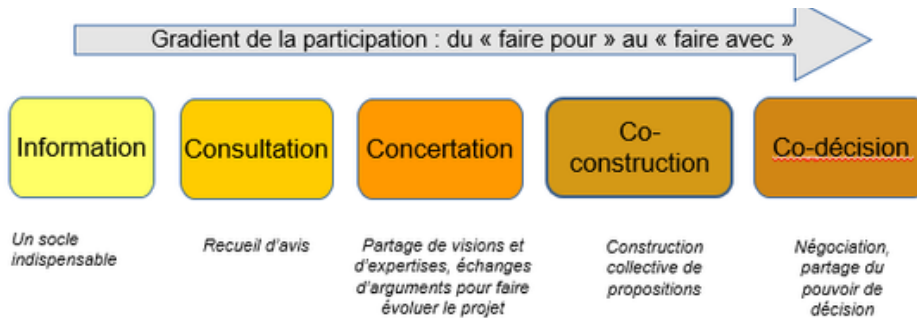
• > SUR QUOI ?

Quels sont les points-projets-questions mis en débat ? Quel est l'objet de la concertation et de quoi on va-t-on parler ? Sur quoi demande-t-on précisément de s'exprimer ? Quels sont les sujets qui seront abordés ? Quelles sont les limites, le cadre de la participation (ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas, les contraintes du porteur de projet...) ?

• > AVEC QUI, JUSQU'OU ?

Quels sont les acteurs concernés par le projet ? Qui souhaite-t-on associer, et jusqu'où, avec quel degré d'implication ?

Pour aider à répondre à cette question, il peut être utile d'utiliser l'**échelle d'Arnstein**. En effet, la sociologue américaine Sherry Arnstein a proposé l'idée d'une échelle de participation comprenant plusieurs niveaux mesurant le pouvoir de chaque individu (ou groupe) dans un processus de décision. A mesure que l'on gravit les échelons, on renforce l'aspect participatif du processus. On utilise généralement une échelle simplifiée, sachant que dans le système démocratique français, la co-décision reste limitée, la décision finale revenant in fine aux élus.



Pour définir le public à associer, il s'agit de :

- Recenser les publics cibles : Qui sont-ils ? Sont-ils disponibles ? Où ? Quelles sont les compétences, savoirs des différents groupes ?
- Savoir les mobiliser : préparer et mettre en œuvre des méthodes de mobilisation innovantes et transparentes, s'appuyer sur des relais, aller vers les publics les plus éloignés de la participation...

Pour des démarches territoriales de transition, il est important de mobiliser une grande diversité d'acteurs en complément des traditionnels partenaires institutionnels, l'hétérogénéité étant un levier pour l'intelligence collective : entreprises, gros consommateurs d'énergie et d'eau du territoire, agriculteurs, associations, acteurs socio-culturels... , mais aussi les collectifs citoyens agissant pour les transitions. Un **exemple de cartographie repérant les acteurs locaux** est disponible en téléchargement [ici](#) ; il permet de balayer les acteurs mobilisables, par thématique mais aussi selon les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). En complément, pour repérer les initiatives citoyennes de transition de votre territoire, il est possible de consulter la plateforme [Transiscope](#).

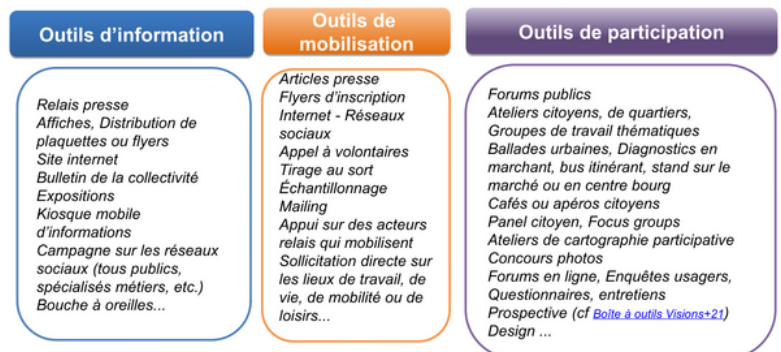
• > QUAND, COMMENT ?

Il s'agit alors de :

- Préparer leur participation : Choisir des méthodes et outils d'animation adaptés, informer et former les participants aux enjeux globaux et à la prise de parole, définir le cadre, l'objectif et les règles du jeu de leur participation. Quel échéancier ? Quels moyens ? Quel rôle des élus ?

- Planifier la participation : prendre en compte les moyens, le temps disponible pour chaque étape, multiplier et mixer les outils pour toucher des publics variés, anticiper la restitution/le retour aux participants.

Les outils de mobilisation et participation



Source : Enquête Cerema 2021 [Pratiques de participation mises en œuvre par les collectivités](#)

Autre ressource : [Guide méthodologique pour la concertation des Val-de-Marnais- CD Val de Marne- 2008](#)

Pour mobiliser les participants, les outils ci-contre peuvent être utilisés :

1 DIVERSIFIER LES ACTIVITÉS PROPOSÉES EN ATELIERS PARTICIPATIFS

Le Cerema accompagne de nombreux territoires dans l'organisation d'ateliers participatifs, de manière adaptée au contexte et aux objectifs locaux. Par exemple, voici quelques-unes des activités conduites de manière collective lors des ateliers :

- Partager, le temps d'une **visite**, des réalités concrètes vécues par les habitants et les acteurs du territoire, pour rompre avec l'approche traditionnelle en partant du vécu et poser les bases des échanges dans le cadre de la démarche.
- Partir d'une **image**, d'une photo, d'un symbole, pour amener à l'expression des différents points de vue, et comprendre qu'une même réalité recouvre plusieurs représentations.
- Se projeter, en imaginant le **futur** idéal du territoire, en formulant des visions prospectives positives pour déterminer des axes stratégiques, à partir notamment de la boîte à outils Visions +21

 Voir Fiche N°4 Mettre en récits sa stratégie de transition avec la prospective

- Réaliser l'analyse « Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces » (**AFOM**) du territoire à partir d'un récit métaphorique du territoire : en associant le territoire à un mode de transport (mouvement) et les atouts ou faiblesses à des symboles qui font avancer ou freiner le territoire.

Des documents de synthèse sont produits à l'issue de chaque atelier et sont distribués aux participants. Ils permettent de garder trace des échanges, de faciliter la compréhension de la démarche et du projet et donnent leur sens au processus.

De nombreuses **ressources méthodologiques** existent pour accompagner les territoires, notamment :

- des guides généraux :
 - Concierter à l'échelle intercommunale, guide pratique (AdCF)
 - Repères avant de se lancer dans une démarche participative (Conseil Départemental de Gironde)
 - L'évaluation de la participation (ICPC/ Cerema/Planète citoyenne)

- des repères pour choisir une démarche et des modalités d'animation selon ses objectifs, la durée, le public visé... :

- le moteur de recherche de la plateforme québécoise Communagir et les déroulés d'animation
- des guides avec un tableau comparatif entre méthodes et fiches pratiques : Méthodes participatives : un guide pour l'utilisateur (Fondation Roi Baudoin) ou Démocratie participative - Guide des outils pour agir (FNH) ; voir tableau ci-contre

	Échelle de participation	Échelle géographique	Buts	Processus	Coût	Public visé
FICHE 1	Initiative citoyenne autonome	Local	Améliorer la qualité de vie	Participatif	Faible	Particuliers
FICHE 2	Initiative citoyenne autonome	Local	Améliorer la qualité de vie	Participatif	Faible	Particuliers
FICHE 3	Initiative citoyenne autonome	Local	Améliorer la qualité de vie	Participatif	Faible	Particuliers
FICHE 4	Initiative citoyenne autonome	Local	Améliorer la qualité de vie	Participatif	Faible	Particuliers
FICHE 5	Initiative citoyenne autonome	Local	Améliorer la qualité de vie	Participatif	Faible	Particuliers
FICHE 6	Initiative citoyenne autonome	Local	Améliorer la qualité de vie	Participatif	Faible	Particuliers
FICHE 7	Initiative citoyenne autonome	Local	Améliorer la qualité de vie	Participatif	Faible	Particuliers
FICHE 8	Initiative citoyenne autonome	Local	Améliorer la qualité de vie	Participatif	Faible	Particuliers
FICHE 9	Initiative citoyenne autonome	Local	Améliorer la qualité de vie	Participatif	Faible	Particuliers
FICHE 10	Initiative citoyenne autonome	Local	Améliorer la qualité de vie	Participatif	Faible	Particuliers
FICHE 11	Initiative citoyenne autonome	Local	Améliorer la qualité de vie	Participatif	Faible	Particuliers
FICHE 12	Initiative citoyenne autonome	Local	Améliorer la qualité de vie	Participatif	Faible	Particuliers
FICHE 13	Initiative citoyenne autonome	Local	Améliorer la qualité de vie	Participatif	Faible	Particuliers
FICHE 14	Initiative citoyenne autonome	Local	Améliorer la qualité de vie	Participatif	Faible	Particuliers
FICHE 15	Initiative citoyenne autonome	Local	Améliorer la qualité de vie	Participatif	Faible	Particuliers
FICHE 16	Initiative citoyenne autonome	Local	Améliorer la qualité de vie	Participatif	Faible	Particuliers

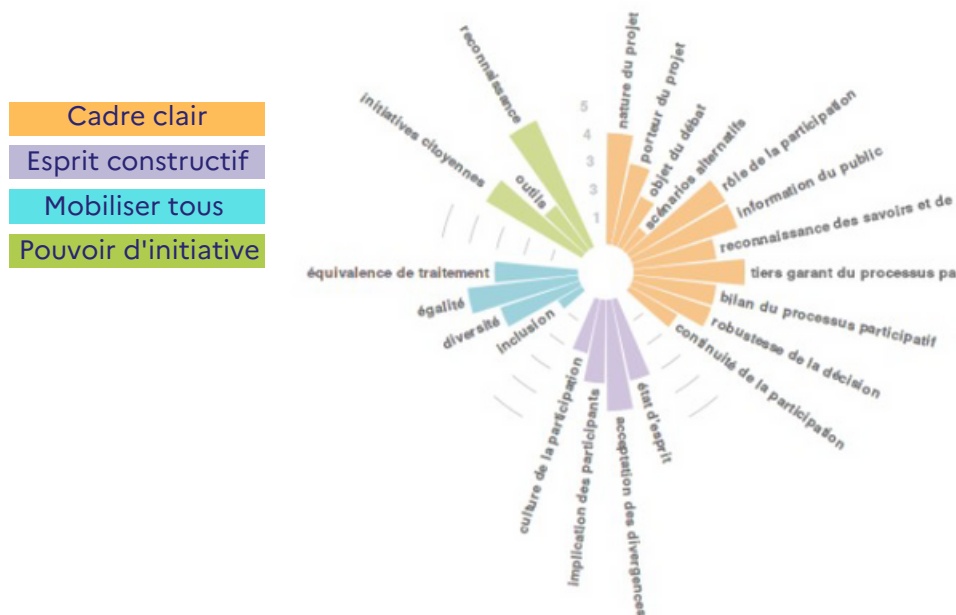
- une plate-forme pour repérer les initiatives citoyennes : Transiscope

Enfin, en complément de ces ressources et des accompagnements du Cerema, l'**ANCT propose une offre de services** appelée Territoires d'engagement / Territoires en commun, qui propose un appui aux collectivités qui souhaitent développer la participation citoyenne dans leur projet : ressources, formation, conseil, financement d'ingénierie partagée.

• **> ET APRÈS ?**

Enfin, il ne pas oublier de capitaliser et de prendre en compte tous les avis, propositions et contributions, de rendre compte des résultats et décisions issus de la participation, notamment d'expliquer les choix effectués, et de d'évaluer la démarche participative. (publics touchés, effets du processus sur le projet, bilan quantitatif et qualitatif des participants et propositions...) Pour vous aider, téléchargez le [Guide ICPC/ Cerema/Planète citoyenne](#).

A l'issue d'un travail sur l'ensemble de ces questionnements, le territoire est à même d'engager son processus participatif. Outre ce questionnaire, la boussole propose également de rendre compte de manière visuelle des points forts et axes d'amélioration du dispositif engagé, sous la forme d'un radar montrant les caractéristiques de la participation selon les 4 articles de la Charte de la participation.



1 LES BÉNÉFICES D'UNE STRATÉGIE TERRITORIALE PARTICIPATIVE



Géraldine Geoffroy,
directrice de projets
participation au Cerema
Territoires et Ville

Qu'est-ce qu'on peut attendre de la co-construction d'un projet de transition sur le territoire ? Les bénéfices sont de plusieurs ordres : ça permet d'enclencher une dynamique collective et pérenne entre les différents acteurs pour les impliquer dans un projet commun en (re)tissant le dialogue. Ça permet de proposer une action publique plus adaptée aux spécificités du territoire tout en répondant aux enjeux du changement climatique. Grâce à un meilleur partage de l'information et au croisement des savoirs et des points de vue, ça améliore l'efficacité de cette action publique. Enfin, ça suscite l'émergence de nouvelles idées avec un appui sur les initiatives existantes, notamment citoyennes qui émergent sur le territoire.



Véronique Gandelin,
Directrice Générale des
Services de la CC Doubs
Baumois

Ce que ça a permis et ce qu'il en est ressorti, ce sont les liens flagrants entre toutes les politiques publiques, entre toutes les thématiques. Les acteurs ont beaucoup communiqué entre eux et ont creusé le lien entre jeunesse, emplois, entreprises, associations, services de proximité... Ça montre tout l'enjeu d'un projet de territoire. Entre l'habitat, l'économie, les services, etc., c'est circulaire : si on veut développer le territoire on ne peut pas travailler sans vision d'ensemble, tout est complètement lié.

Ça a aussi permis de faire ressortir certains éléments que nous avons déjà identifiés avec la communauté de communes mais pas de manière aussi flagrante, et de constater que c'était partagé.

2 ORGANISER LA PARTICIPATION DES ÉLUS, ACTEURS, HABITANTS : MÉDIATION, ÉTAPES, TEMPORALITÉ



Véronique Gandelin,
Directrice Générale des
Services de la CC Doubs
Baumois

Le fait d'avoir un apport extérieur du Cerema, avec un aspect méthodologique, a conforté les élus et les services dans la démarche participative que nous avons lancée pour nourrir notre CRTE.

Ce forum Acteurs était la suite d'un premier forum : un mois auparavant, on a eu un forum uniquement avec les élus communautaires, qui avait permis de débayer et d'écrire la stratégie du territoire, qui a été soumise à l'avis des acteurs lors de ce second forum. L'idée était d'élargir la réflexion par rapport aux réflexions habituelles des instances de la communauté de communes qui sont centrées sur nos compétences.



Florence Bordère,
directrice de projets
Stratégies de transition
au Cerema Territoires et
Ville

Ces démarches participatives peuvent être mises en place à tout moment dans le projet, pas seulement lors de la phase d'élaboration mais aussi dans celles de mise en œuvre, d'évaluation. Il s'agit d'un processus continu.